

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UFME signe la charte « Engagé pour FAIRE »

et marque ainsi sa volonté d'accompagner les objectifs communs de rénovation de 500 000 logements par an et éradiquer les passoires thermiques

La Défense – le 18 avril 2019 – Le jeudi 4 avril dernier, l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries), a signé la charte « Engagé pour FAIRE », en présence de François de Rugy, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Julien Denormandie, Ministre chargé de la ville et du logement, Arnaud Leroy, Président de l'ADEME et Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable.

UN ENGAGEMENT PRIS AUX CÔTÉS DE 137 AUTRES ACTEURS DE LA FILIÈRE MOBILISÉS ENSEMBLE DANS UN MÊME OBJECTIF

« Cette signature vient illustrer notre volonté continue d'agir en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments, pour des bâtiments plus durables. Nous confortons ainsi notre engagement quotidien, aux côtés de nos adhérents pour promouvoir des menuiseries extérieures de qualité, performantes et posées dans les règles de l'art, par des professionnels qualifiés et respectueux des normes en vigueur » commente Robert Dollat, Président de l'UFME. « Nous sommes fiers de nous associer à cette marque de confiance et de contribuer à améliorer la lisibilité des principes de rénovation énergétique pour les ménages français. » conclut-il.

La signature de la charte « Engagés pour FAIRE », est la deuxième étape de la campagne de communication baptisée FAIRE qui a été lancée en septembre 2018 auprès du grand public. Elle vise à témoigner de l'engagement des acteurs de la rénovation, pour mettre les français en confiance dans leurs démarches de rénovation.

UNE CHARTE POUR MOBILISER LES ACTEURS AUTOUR D'UNE SIGNATURE COMMUNE DE LA RÉNOVATION

FAIRE est l'acronyme de **F**aciliter, **A**ccompagner et **I**nformer pour la **R**énovation **É**nergétique, et le mot d'ordre d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs engagés en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments.

En application des engagements du Plan de rénovation énergétique des bâtiments, les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et l'ADEME ont lancé une grande campagne de communication, baptisée FAIRE, pour entraîner les Français vers la rénovation énergétique.

Pour créer les conditions de massification de la rénovation des bâtiments, la consultation menée auprès de l'ensemble des acteurs a révélé l'importance de créer une signature commune de la rénovation afin de rassembler tous les acteurs publics et privés qui s'engagent et de donner confiance aux particuliers.

Signée par 137 acteurs de la filière, cette charte d'engagement volontaire « Engagé pour FAIRE » comporte des engagements réciproques de la part des pouvoirs publics, de l'ADEME, et des signataires volontaires, qui s'engagent à :

- développer des actions et offres commerciales s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs nationaux et notamment un parc immobilier au niveau BBC et la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;

- encourager les partenariats entre leurs membres et les acteurs du réseau FAIRE et décliner dans leurs différentes communications l'information relative au réseau FAIRE
- encourager des pratiques commerciales vertueuses
- encourager la montée en compétences des professionnels quant à la rénovation énergétique des bâtiments

L'ensemble des signataires de cette charte sont référencés sur le site www.faire.fr/professionnels

À propos de l'UFME

L'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant 144 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, le syndicat a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Epaulée par 3 commissions (technique, sociale & formation, communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques.

Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME s'impose aujourd'hui comme un interlocuteur de poids, aux côtés des organisations partenaires de la filière, face aux institutionnels et politiques dans les grands débats d'actualité impactant le secteur de la construction et de la rénovation des logements.

En savoir plus : www.ufme.fr

CONTACTS PRESSE

UFME

Virginie Muzzolini
Responsable Communication
v.muzzolini@ufme.fr
Tel: 01 47 17 69 37

VP Communication

Chrystelle REGANHA
Relations presse
creganha@vp-communication.com
Mobile : 06 80 94 40 98